

# Brandes de La Pierre-là



Lettre d'information Natura 2000

Juillet 2006

## Après le temps de l'écoute...

Au côté de l'inventaire des habitats et espèces d'intérêt européen a été réalisé un recensement des activités socioéconomiques. Il revêt une importance fondamentale pour l'identification des pratiques à développer ou à moduler afin d'assurer la conservation de la biodiversité. Cet inventaire a consisté en la rencontre du plus grand nombre d'acteurs locaux et de leurs représentants, socioprofessionnels ou élus. Qu'ils soient encore remerciés pour leur accueil et leur participation constructive.

Les activités humaines concernant le site sont intimement rurales. Elles se répartissent entre exploitation agricole et sylvicole d'une part, et loisirs dont la chasse d'autre part. Le patrimoine naturel et culturel du site n'est que peu mis en valeur. A l'opposé, apparaissait un projet de type industriel d'implantation d'une ferme éolienne, abandonné depuis.

## ... le temps du travail en concertation

La confrontation des deux inventaires a ensuite permis d'instaurer des priorités entre les divers enjeux biologiques (voir ci-dessous). Les landes, nos brandes du Poitou, représentent l'intérêt majeur du site. L'analyse a aussi fait ressortir les thèmes de travail pour des ateliers participatifs : "landes et bois", "mares et étangs", "agroenvironnement" et "haies et corridors".

A raison de 1 à 3 réunions par thème, les groupes de travail ont vu une importante et très active participation. Ils ont ainsi été les lieux privilégiés de débat, de réponses aux craintes et interrogations diverses, et de précisions du diagnostic. Mais le résultat majeur en est l'établissement des cahiers des charges des actions du document d'objectifs (voir aussi en pages intérieures).



## Phase opérationnelle

*Durant 2005 et 2006, la participation active de tous, notamment aux ateliers thématiques, a permis de soumettre une préfiguration du document d'objectifs à l'analyse du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, en juin dernier.*

*Ce projet de Docob presque abouti sera proposé à la relecture en début d'automne prochain (voir au dos).*

*Puis il sera soumis à la sagacité du comité de pilotage local pour sa validation finale.*

*Enfin, pourra débuter la phase opérationnelle de contractualisation.*

## Priorités d'actions

*Les éléments biologiques d'intérêt communautaire identifiés sont de valeur inégale. Ils ont été évalués afin de traduire les priorités d'action pour les maintenir en bon état de conservation.*

- 1** - Complexe de landes sèches et humides (brandes)
- 2** - Mares et étangs d'intérêt européen,  
Flûteau nageant (plante aquatique rare),  
Triton crêté (en limite de répartition)
- 3** - Bois de chêne acidiphiles



# Activités humaines et conservation de la biodiversité européenne...

Le diagnostic du site a identifié les interactions (positives, négatives ou neutres) entre les éléments naturels d'intérêt communautaire et les activités socioéconomiques. Le premier résultat en est que les espèces et habitats patrimoniaux au niveau européen dépendent directement de certaines pratiques humaines. Ainsi, dans le site, l'agriculture modère les milieux et les paysages en laissant la place sur les terres les plus médiocres aux landes et bois. Ces derniers ont vu quelques valorisations par plantation de pins mais restent surtout prisés pour la chasse. Par ailleurs, l'imperméabilité des sols argilo siliceux a permis la création de nombreux étangs. Sur ces bases, plusieurs ateliers de travail ont affiné les constats et proposé des actions de conservation appropriées et réalistes.

## LANDES ET BOIS : des brandes qui vieillissent



Bruyère cendrée

### Un milieu prisé

Installé sur des sols difficiles et pauvres, les landes ou "brandes" sont issues de l'exploitation de la chênaie d'origine. Elles se sont maintenues par la coupe, les incendies et le pâturage réguliers. Aujourd'hui, sans ces pratiques, on note une évolution naturelle vers la chênaie par des bosquets au sein d'une lande ou, plus avant, par de simples clairières de lande restant au sein d'un boisement. Ni la brande, ni la maigre forêt qui lui succède, ne présentent plus d'intérêt économique autre que cynégétique. La brande est en effet fortement appréciée pour son rôle de gîte pour sangliers et cerfs. Les gestionnaires sont alors intéressés par son rajeunissement, par parties pour conserver le potentiel d'accueil de la grande faune.

Pour la gestion, on note ainsi une certaine convergence d'objectifs entre chasse et conservation de la nature.

### Un milieu à rajeunir régulièrement

Au sein de l'atelier Landes et Bois, la nécessité de rajeunir les brandes était facilement acceptée par tous. Le choix des techniques a été l'objet de débats parfois intenses sur le thème des aides financières. Au final, le Docob retient la nécessité d'un rajeunissement par rotation sur 15 à 25 années, selon une des techniques suivantes : broyage sur place, coupe par ensileuse et évacuation, coupe manuelle et brûlis contrôlé. Le pâturage étant aussi envisagé après rajeunissement pour maintenir le milieu ouvert plus longtemps. Un plan global concerté établira un objectif de répartition entre lande et chênaie. L'établissement d'îlots de vieillissement sera encouragé sur les secteurs humides portant de la chênaie acidiphile à molinie (ou palène), milieu d'intérêt européen.

## HAIES et CORRIDORS : structures de liaisons



### Un bocage vivant

Les haies constituent les corridors de circulation de la faune et de la flore (par dispersion) les plus faciles à identifier. Avec les bords de chemins et de routes en herbe, les fossés, certaines prairies ou jachères herbacées, elles forment des zones de connexions biologiques indispensables à certaines espèces (comme le Triton crêté pour rejoindre les mares où il se reproduit). Dans le site, le réseau de haies champêtres est dans un état globalement satisfaisant. Il n'est interrompu que de rares fois. Les

divers types, buissonnantes, arborées ou mixtes, offrent chacun des atouts complémentaires sur le plan agricole comme pour la biodiversité.

### Conforter l'existant

Le groupe de travail, actif, a proposé un objectif de consolidation du réseau de corridors présents. Les actions visent les haies,



structures linéaires permettant les échanges entre les réservoirs de biodiversité. Il s'agit tout d'abord de conserver et d'entretenir l'existant selon le cahier des charges agroenvironnemental. La DIREN a par ailleurs proposé de diffuser à nouveau un petit "guide d'entretien et d'élagage des haies en douceur".

Pour combler les lacunes, il sera proposé de restaurer voire de créer des portions de haie. Une carte à joindre au Docob identifie les haies d'importance majeure pour les échanges ainsi que les secteurs à compléter. Elle servira de guide lors de la contractualisation ou pour toute opération de gestion.

# MARES ET ETANGS : eaux trop riches

## Des milieux très altérés

Les étangs en gestion extensive conservent un certain équilibre biologique et ainsi une faune et une flore diversifiées. L'enrichissement des eaux par des apports directs ou indirects fait disparaître les végétations d'intérêt européen d'algues Characées qui nécessitent des eaux pauvres. De même, les plantes aquatiques payent un lourd tribut au ragondin. C'est le cas en particulier pour le Flûteau nageant, plante rare inscrite en directive européenne et présente dans une station unique sur le site ! Avec certaines écrevisses exotiques, le ragondin cause aussi des dégradations majeures aux levées d'étangs.

## Plan d'action difficile

De l'avis général, la lutte contre le ragondin par piégeage a été reconnue d'une impérieuse nécessité. Mais les acteurs se sentent désarmés et regrettent le manque d'organisation dans ce domaine. Pour conserver l'intérêt des mares, forestières ou non, le dégagement partiel des buissons et arbustes périphé-

ques est nécessaire. Il peut être réalisé grâce à un contrat CAD ou bien dans le cadre d'une mesure forestière d'un contrat Natura 2000.

Un autre enjeu majeur est la diminution des apports d'éléments nutritifs dans les eaux. Il est partagé par la politique nationale de l'Eau qui met en œuvre diverses actions dans ce sens. Sur le site, les règles nationales peuvent être complétées par l'implantation et la gestion extensive de bandes d'herbe en périphérie des plans d'eau (par un CAD par exemple). Pour les étangs de pisciculture, le ministère de l'Écologie travaille à la formalisation de mesures de gestion extensive. Elles pourront compléter le Docob si elles sont adaptées au contexte local.



Flûteau nageant

# AGRICULTURE : agroenvironnement

## Le tissu agricole

Les prairies et cultures du site ne présentent pas d'habitat d'intérêt européen à part entière. Par contre elles incluent des mares et étangs dont certaines végétations relèvent de la directive Habitats. Elles constituent par ailleurs une part de l'habitat d'espèces d'intérêt communautaire : Triton crêté, Lucane cerf-volant, oiseaux de la directive européenne... Ces espèces utilisent

l'espace agricole pour se nourrir, se déplacer, se reproduire.

Le territoire agricole du site se partage quasiment à parts égales entre prairies et cultures. Les quatre principales exploitations du périmètre sont contrastées entre polyculture élevage de type traditionnel ou en agrobiologie, grandes cultures céréalières.



## CAD Natura 2000 Brandes

*Les représentants de la profession agricole ont préparé les contrats d'agriculture durable à l'échelle du Pays montmorillonnais. Le contrat-type " Natura 2000 Brandes " couvre le territoire des sites du camp de Montmorillon et de La Pierre-là. Outre le soutien à l'élevage à l'herbe et l'entretien du maillage bocager, il permet la gestion adaptée de milieux particuliers : mares et prairies humides, ainsi que leur protection par des jachères adaptées.*

*Une proposition de formation-démonstration sur ce sujet, organisée par la Chambre d'agriculture et l'ADASEA, n'a pas eu l'écho attendu chez les agriculteurs de La Pierre-là. Mais il faut préciser que 3 des 4 principales exploitations du site sont d'ores et déjà engagées dans des contrats portant attention aux habitats et espèces d'intérêt européen.*

## Une nouvelle station d'habitat au Grand Etang

Vienne Nature a réalisé l'été dernier un complément d'inventaire sur le Grand Etang (de Rillé). Le plan d'eau ne comporte pas les végétations d'intérêt européen suspectées lors des premières prospections. Par contre il est entouré de belles "ceintures" de plantes non strictement aquatiques (150 espèces au total). De plus, on note, en queue d'étang, une prairie inondable à Molinie, habitat d'intérêt communautaire. Cette station se trouve juste en dehors du site mais mériterait une intervention assez rapide pour contrer la colonisation de l'épine noire. Son propriétaire, puis le comité de pilotage, devront répondre à la proposition de son intégration.

### Venez lire le Docob en mairie !

Le document d'objectifs quasiment abouti vous sera proposé à la consultation dans les mairies de Haims, Jouhet et Journet durant le mois d'octobre. Un cahier recueillera vos remarques et interrogations sur son contenu avant son étude finale par le Comité local de pilotage, en fin d'année.

- ✓ à Haims : du Lu. au Ve. 9h à 12h ; le Je. 9h à 17h
- ✓ à Jouhet : Lu. Ma. 8h à 12h et 13h30 à 17h ; Me. 9h à 11h ; Je. Ve. 8h à 12h
- ✓ à Journet : Lu. Me. Ve. 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

## ACTUALITÉS



### Natura 2000, la France tient ses engagements

Depuis le 30 avril 2006, le réseau français de sites Natura 2000 couvre 11,82% du territoire terrestre métropolitain avec 1307 sites d'intérêt communautaire soit 4 887 272 ha et 367 Zones de protection spéciale (ZPS, directive oiseaux) soit 4 447 962 ha. La France dispose dorénavant d'un réseau cohérent, qui apporte un complément significatif dans le projet européen Natura 2000. Les partenaires du réseau Natura 2000 peuvent en être fiers et désormais s'engager activement dans la gestion des sites, avec une démarche innovante de développement durable des territoires.

Source : d'après Ministère de l'écologie et du développement durable

### Natura 2000 sur internet

Trouvez sur internet des informations générales sur le réseau Natura 2000, les textes d'application en France, les cartes d'un site en Vienne ou hors département, ainsi que des exemples d'actions sur des sites déjà opérationnels (Eurosité).

**DIREN Poitou-Charentes :**

<http://www.diren-poitou-charentes.fr>

**Ministère de l'écologie :**

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr>

**Commission européenne :**

<http://ec.europa.eu/environment/nature/home.htm>

**Eurosité :** <http://www.eurosité-nature.org/>



### OPÉRATEUR LOCAL

chargé de l'élaboration  
du document d'objectifs :

**Ligue pour la Protection  
des Oiseaux - délégation  
Vienne (LPO Vienne)**

avec comme partenaires :  
**Vienne Nature** et le **Centre  
régional de la propriété  
forestière**

Chargé de mission coordonnateur :  
**Thierry DUBOIS**

Contact :

**LPO Vienne**

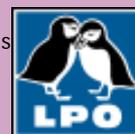
389 avenue de Nantes

86000 Poitiers

**Tél. : 05 49 88 55 22**

Fax : 05 49 30 11 10

Mél : [vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr)



**VIENNE**